

L'ADOT réclame des aides immédiates

L'Association des Directeurs d'Office du Tourisme du Valais appelle l'Etat à soutenir les prestataires actifs dans le tourisme, la culture et l'évènementiel



Glacier d'Aletsch

Bild: Suzanne Jutzeler suju-foto/pixabay

Les destinations touristiques valaisannes tiennent à faire part de leur inquiétude quant à l'avenir de la branche touristique valaisanne et de ses nombreux prestataires, qu'ils soient actifs dans le tourisme, la culture, les loisirs ou l'évènementiel, a fait savoir aujourd'hui dans un communiqué l'Association des Directeurs d'Office de Tourisme (ADOT Valais-Wallis). Fondée en 2013, celle-ci regroupe 51 Offices du Tourisme du canton.

Les membres de l'ADOT ne peuvent que constater leur détresse et impuissance face à cette crise, indique le communiqué. Acteurs essentiels du milieu touristique, ces prestataires ont fait de nombreux efforts financiers et humains pour assurer un fonctionnement de leurs activités dans les meilleures conditions possibles. Or, ils ne seront pour la plupart pas en mesure de les rentabiliser durant cette période hivernale charnière, avertit l'ADOT. «Ils sont nombreux aujourd'hui à être dans l'incertitude d'une réouverture de leur établissement lorsque cela sera possible, et encore plus nombreux à ne plus pouvoir honorer leurs charges», ajoute l'association.

Dans ce contexte, l'ADOT appuie la demande de la Chambre Valaisanne du Tourisme concernant les aides efficaces et rapides demandées. «Il en va non seulement de l'avenir des prestataires actifs dans le tourisme, la culture et l'évènementiel, mais également du futur de nos destinations touristiques» souligne le communiqué.

«Il est capital que nos prestataires de services soient encore debout à l'issue de cette crise afin que nous puissions continuer d'accueillir des centaines de milliers d'hôtes, ravis de découvrir les multiples trésors (ces prestataires en font partie) dont notre canton regorge. Sans ces acteurs touristiques, les destinations n'existeraient tout simplement pas», conclut l'ADOT.

Publiert am Donnerstag, 04. Februar 2021